



Divorce en cours et qui s'éternise

Par **syllas**, le **08/12/2009** à **14:19**

Bonjour,

Je suis en instance de divorce depuis janvier 2008, le JAF m'a accordé 200 euros de pension par mois.

Le 1er décembre 2009 c'est passé devant le JAF, mon avocate m'a informé que Monsieur ne répond pas à ses demandes et lettres écrites.

Elle me dit qu'il est dans mon intérêt de faire trainer les choses, mais en attendant la retraite de Monsieur approche (août 2010), je suis sûre que c'est encore moi qui vais faire les frais de ce divorce que je n'ai pas souhaité, tout en sachant qu'il vit avec "ma meilleure amie", chose que je ne peux prouver, mais j'ai continuellement des informations par mes petits enfants.

Je vous demande une réponse sincère et loyale, cette situation est vraiment pénible, surtout après 37 ans de mariage et de vie commune?devant toujours faire appel aux associations caritatives pour vivre.

Sincèrement merci.

M-F

mon numéro de téléphone est le suivant : 00000000

Par **jeetendra**, le **08/12/2009** à **18:24**

[fluo]CIDFF DU BAS RHIN[/fluo]

24 Rue du 22 Novembre, 67000 Strasbourg

03 88 32 04 14?

Bonsoir, votre situation difficile, injuste est très poignant, vous pouvez en plus de votre avocat vous faire aider par l'Association cidff de Strasbourg, ils tiennent des permanences juridiques, psychologiques, sociales, ils vous soutiendront dans cette dure et longue procédure de divorce, courage à vous, bonne soirée.